



13° SEMI MARATHON de l'Armagnac

RÈGLEMENT DES CHALLENGES

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

PRINCIPE DES CHALLENGES ENTREPRISES / CLUBS

Dans le cadre de son développement, l'Association L'Elan d'Armagnac souhaite valoriser les couleurs de l'entreprise et des clubs. Un Challenge spécifique a donc été créé. Il s'adresse aux entreprises, groupement d'entreprises, collectivités, autres groupements professionnels et aux clubs ou associations sportives. Les récompenses seront remises, après l'évènement, dans la salle des Fêtes de Villeneuve de Marsan.

✓ Challenge de la performance

Pour être classée dans le Challenge de la Performance, l'équipe doit rassembler au moins 4 arrivants sur le Semi Marathon de l'Armagnac (Relais Duo non compris). Le classement est établi par cumul des 4 meilleurs temps réels de l'équipe.

Un trophée sera remis : Challenge de la Performance sur le Semi- Marathon

✓ Challenge de la mobilisation (entreprises et clubs)

L'association l'Elan d'Armagnac récompensera l'équipe la plus représentée. L'équipe gagnante sera définie par le cumul des points attribués à chaque personne qui la constitue et fonction de l'épreuve auquel elle aura participé (Relais duo : 5 pts, Semi : 4 pts, Ronde : 2pts, Marche : 1pt).

Deux trophées seront remis : Challenge de la Mobilisation entreprise et Challenge de la mobilisation Club

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE CREATION D'UNE EQUIPE ?

Plusieurs prérequis sont nécessaires à la création d'une équipe aux challenges Entreprises :

- ✓ constituer une équipe au sein d'une structure existante (entreprises ou collectivités)
- ✓ effectuer le règlement de la totalité des inscriptions de l'équipe en un paiement unique (CB, chèque, virement, etc.)
- ✓ avoir finalisé son équipe avant le 20 septembre 2018 (inscriptions saisies, justificatifs obligatoires envoyés et règlement effectué)
- ✓ obtenir l'acceptation et l'engagement à respecter le Règlement Officiel du Semi Marathon de l'Armagnac de la part de chaque membre de l'équipe.

POURQUOI S'INSCRIRE AUX CHALLENGES ENTREPRISES ?

Plusieurs avantages sont à distinguer :

- ✓ création d'une dynamique interne au sein de votre structure (entraînement ensemble entre midi et 2H, possibilité pour tous de participer, etc...)
- ✓ Remise de 10% au delà du 10^{ème} inscrit, repas non compris
- ✓ pour les entreprises partenaires, repas et dossards gratuits (voir le dossier de partenariat sur demande)
- ✓ retrait anticipé de tous les dossards
- ✓ envoi d'un fichier Excel fourni par nos soins permettant de saisir les inscriptions à mesure
- ✓ trophée spécifique permettant à tous de participer pour la performance ou pour le plaisir

COMMENT PROCEDER ?

Afin de créer votre «équipe entreprise ou Club», il vous faut tout d'abord désigner un responsable qui sera notre seul et unique interlocuteur. Son rôle est le suivant :

- ✓ Inscriptions : récupération des informations nécessaires et saisie sur le fichier Excel fourni par nos soins
- ✓ Communication : diffusion des informations et règles aux membres de l'équipe et interlocuteur de l'organisation du Semi Marathon de l'Armagnac
- ✓ Finalisation de l'équipe avant le 20 septembre 2018 : inscriptions saisies, justificatifs obligatoires envoyés et validés, paiement effectué.
- ✓ Retrait des dossards : organisation de la distribution si retrait anticipé, information aux membres de l'équipe si retrait individuel.

Une fois cette personne désignée, merci de nous contacter au 06 85 07 23 99 ou par mail à lelandarmagnac@hotmail.com

Informations nécessaires à la création de votre «équipe entreprise» :

Nom de la structure / Nom et prénom du responsable de l'opération / Numéro de téléphone du responsable de l'opération
Adresse email du responsable de l'opération / Adresse de facturation

(1) Un équipe courant le Relais Duo, pour le Challenge de la mobilisation, sera comptabilisée comme 2 arrivants.